MINISTÈRE DE L’ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

**FICHE DE POSTE**

REFERENT SPORT COHESION DU CENTRE SNU, MEMBRE DE L’EQUIPE DE SOUTIEN



|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **DIRECTION OU SERVICE : Direction des services départementaux de l’éducation nationale (DSDEN)**  **Service de la jeunesse, de l’engagement et du sport** | | | |
| **CONTEXTE DU RECRUTEMENT :**  Poste vacant Poste susceptible d’être vacant  Création  Date des séjours :   * Du 13 au 25 février 2022 * Du 12 au 24 juin 2022 * Du 3 au 15 juillet 2022   Outre les dates de séjour, des journées de travail sont à prévoir pour la conception, préparation, formation, mise en place, rangement du centre et convoyage. | | | |
| **LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE :** | | | |
| **Direction ou service : Adresse :** | **Centre de séjours selon le département d’affectation** | | |
| **LE POSTE ET SON ENVIRONNEMENT** | | | |
| **FONCTION :** REFERENT SPORT COHESION, EQUIPE DE SOUTIEN DU SNU | | | |
| **NOMBRE DE PERSONNES A ENCADRER :** non | | | |
| Conditions particulières d’exercice : logement sur site, tenue SNU obligatoire lors du séjour, temps de repos conformément au titre du contrat d’engagement éducatif (hébergement et pension complète fournie).  Attention : la durée cumulée d’un ou plusieurs CEE conclu(s) par un même titulaire ne peut excéder 80 jours par période de 12 mois consécutifs. Si vous avez déjà effectué un contrat similaire en 2021, veuillez vérifier le nombre d’heures travaillées. | | | |
| **DESCRIPTION DU CONTEXTE :** | | | |
| Le service national universel (SNU) est un projet de société qui a pour finalité de :   * affirmer les valeurs de la République pour renforcer la cohésion sociale et nationale * susciter une culture de l'engagement * prendre conscience des grands enjeux sociaux et sociétaux   Le SNU se fait sur la base du volontariat pour les jeunes de 15 à 17 ans. Il comprend un séjour de cohésion, d’une  durée de deux semaines, suivi d’une mission d’intérêt général, de deux semaines également, pouvant être effectuée dans des associations, des collectivités locales, des institutions ou des organismes publics ainsi que des corps en tenue. | | | |
| **Effectifs de la structure (à titre indicatif) :** 2 à 3 membres de direction (1 directeur et 1 à 2 adjoints), 2 à 3 cadres spécialisés (1 intendant, 1 infirmier, 1 référent sport cohésion), 1 cadre de compagnie pour 3 à 4 maisonnées, 1 tuteur par maisonnée**.**  **Une équipe de soutien de trois personnes** est à disposition du chef de centre et de ses adjoints. Elle appuie les cadres de contact et les tuteurs. Cette équipe est composée :   * d’un intendant du centre, en charge des aspects administratifs et logistique ; * d’un infirmier, qui assure la fonction de référent sanitaire du séjour et qui dispense les soins infirmiers aux jeunes volontaires et aux cadres, met en œuvre la procédure relative au repérage des jeunes éloignés du système de santé selon les procédures prévues par le cadrage national et qui seront explicités au candidat par la cheffe de projet et contribue à la promotion de la santé ; * d’un référent sport et cohésion, chargé de renforcer le continuum éducatif des séjours veillant à fonder, autant que possible, l’ensemble des activités sur la mise en activité et la cohésion. | | | |
| **DESCRIPTION DU POSTE (RESPONSABILITES, MISSIONS, ATTRIBUTIONS ET ACTIVITES)** | | | |
| Sous l’autorité du chef de centre, le référent sport cohésion est le coordonnateur des activités sportives du séjour. Au titre du continuum éducatif recherché, il est chargé de créer une continuité et une cohérence entre les contenus sportifs et les autres contenus du séjour SNU. Il s’assure que les activités sportives proposées sont un levier de cohésion entre les volontaires.  **COMPÉTENCES**   * Bonne connaissance du public adolescent (des volontaires âgés de 15 à 17 ans) * Connaissance du cadre spécifique des accueils collectifs de mineurs * **Connaissance de la réglementation applicable aux activités sportives en accueils collectifs de mineurs** (arrêté du 25 avril 2012 notamment) * Capacité à fédérer les personnes   **QUALIFICATION SOUHAITÉE**   * Une expérience dans l’animation sportive est souhaitée. * Une expérience en tant qu’encadrant dans un accueil collectif de mineur est souhaitée également. * Compte-tenu de l’implantation du séjour de cohésion dans un environnement rural et propice aux sports de nature, une connaissance de ce champ est valorisée. | | | |
| **PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS :** | | | |
| D'autres ministères  Les autres directions départementales | | Les collectivités territoriales | Les associations  Les familles des jeunes |
| **EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :**  Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle confirmée | | | |
| **Rémunération (à titre indicatif) :** 91,90 euros de salaire journalier brut pour un maximum de 30 jours, selon les jours de présence et la participation au temps de formation. L’encadrant sera rémunéré pour un maximum de 27 jours si celui-ci a déjà participé à un séjour.  Contrat d’engagement éducatif (temps de préparation, journées de formation, séjour)  Poste ouvert aux contractuels.  Déplacements à prévoir - Permis B obligatoire | | | |
| Candidature (CV et lettre de motivation) à envoyer à l’adresse mail ci-dessous :  drajes-snu@region-academique-idf.fr  **Date de limite de dépôt des candidatures :**  **20 janvier 2022 pour la session de février 2022**  **20 avril 2022 pour les sessions de juin et juillet 2022** | | | |